Mines de Liévin

En ce moment, où l'on parle beaucoup des fourniture faites par les Charbonnages Français à ces voisins les Belges, il nous revient que la Compagnie des Mines de Liévin a traité avec l'Usine à gaz de la ville de Bruxelles un marché de 5.000 tonnes, à 18 fr. la tonne prise à la mine.

Mines d'Anzin

Une active propagande est faite en ce moment dans tous les sièges d'exploitation de la Compagnie des Mines d'Anzin afin de ramener les ouvriers au Syndicat.

Espérons que les mineurs comprendront leur devoir en s'inscrivant en masse à l'association syndicale et n'oublieront pas qu'ils sont le nombre, qu'ils peuvent être la force lorsqu'ils le voudront.

Mines de Drocourt

On nous écrit de Rouvroy pour nous signaler le mauvais état dans lequel se trouvent quelques galeries de la fosse n° 2 dite de Nouvelle à Drocourt.

C'est peut-être la comme ailleurs; la Compagnie ne tient pas compte des rapports du délégué mineur.

Mines de Carvin

On sait qu'en ce moment un différend existe entre les ouvriers de la Compagnie de Carvin au sujet de la saisse de liquidation des retraites.

Une série de réunions que nous avons annoncées dans notre « Chronique Minière », a été tenue dans différente centres dépendants de cette concession, malheureusement les ouvriers de Carvin, au mépris de leurs intérêts ne s'y sont rendus qu'en petit nombre.

De nouvelles réunions sont organisées et le délégué mineur Cordier, secrétaire de la section syndicale de Carvin, lance l'appel ci-après :

Camarades,

Ainsi qu'il en avait été décidé, des réunions publiques ont été organisées dans les communes dépendantes de la Compagnie de Carvin. Ces réunions avaient pour but de renseigner les ouvriers mineurs sur la situation actuelle de la Caisse de liquidation (situation qui est loin d'être brillante) et pour les consulter sur les mesures à prendre à ce sujet.

Malheureusement, à notre grand regret, la réunion de Carvin n'a pu aboutir à prendre une résolution ferme ; les principaux intéressés, c'est-à-dire les ouvriers en activité de travail, n'ayant pas cru devoir se déranger pour entendre l'éloquent discours du citoyen Bouguet sur l'organisation syndicale, et les pitoyables gens j'ai l'honneur sur le situation de la Caisse de liquidation.

S'ils y avaient assisté. Ils auraient appris que pour faire face au paiement des pensions actuelles et à venir, le Conseil d'administration a demandé aux conseillers ouvriers d'accepter une cotisation supplémentaire de 1 0/0, à verser par tous les ouvriers, au un mot non retenus totale pour les ouvriers de 5 0/0 au lieu de 5 actuellement. Que si cela n'a pas été fait, c'est que les conseillers ouvriers ont cru prudent d'en référer aux ouvriers.

Comme je le dis ici plus haut, nous n'avons rencontré dans la réunion que les ouvriers intéressés au premier degré, c'est-à-dire les ouvriers pensionnés et ceux à pensionner qui ont intérêt à voir la majorité de l'âge d'autrée au jusiennes et du taux de la pension. Mais ceux auxquels on demande un supplément de cotisation, ceux qui seraient les premiers à crier si on ne plaindre si cette mesure était appliquée, sont restés indifférents.

Ils ne pourront pas en désintéresser à ce point de la situation, la question est trop grave pour que le conseil dispose ainsi d'une partie du salaire des ouvriers de la Compagnie de Carvin.

Aussi une nouvelle réunion a été décidée pour samedi prochain. Nous espérons que les ouvriers de Carvin y viendront nombreux et que ce jour-là une décision pourra être prise à ce sujet.

S'il en a été ainsi pour Carvin, par contre les réunions de Cercle (Nord) et d'Annœullin ont été plus nombreuses, et une résolution y a été prise, invitant les conseillers à s'occuper encore une nouvelle cotisation, si aucune autre décision sans avoir consulté les ouvriers.

Nous rendrons compte de ces réunions dès quelques jours.

CORDIER,
Secrétaire du Syndicat, à Carvin.

Voici les réunions organisées :

Carvin. — Samedi 4 mars, 5 heures soir, à l'Alcazar.

Annœullin. — Dimanche 5 mars, 11 heures matin, salle veuve Watteriot-Bernard.

Carvin. — Dimanche 5 mars, 3 heures soir, salle veuve Loriaux-Cordier.

Dernière Heure

L'AGITATION EN RUSSIE

L'assassin du grand-duc Serge

Moscou, 2 mars.

La police serait parvenue à découvrir que l'assassin du grand-duc Serge n'était arrivé à Moscou que peu de temps avant l'attentat. Il y serait venu directement de Paris, où serait adroitement ingénieur. Son nom reste toujours mystérieux, mais on croit être sur une voie qui permettra d'établir son identité et de découvrir ses complices.

La police parisienne prévenue se livrerait actuellement à une minutieuse enquête dans les milieux fréquentés par les étudiants russes et dans les usines des environs de Paris, où l'assassin aurait pu être employé comme ingénieur ou dessinateur.

Le prince Mirsky

Kerkoff, 2 mars.

Le prince Mirsky est sérieusement malade.

La guerre Russo-Japonaise

EN MANDCHOURIE

Rome, 2 mars.

Le *Giornale de Roma*, dont les dépêches sur la guerre sont très remarquées, assure que dans les combats qui ont eu lieu sur le Cha-Ho depuis le 25 février, les Russes ont perdu plus de 10.000 hommes.

La position de Moukden est devenue de plus critique et l'on croit que la bataille qui continue autour de cette ville se terminera par un désastre russe.

Le général Stoessel

Saint-Pétersbourg, 2 mars.

Le Tsar a reçu cet après-midi le général Stoessel et l'a retenu à déjeuner.

La situation des armées

Shanghaï, 2 mars

Des nouvelles reçues ici disent que les deux armées de Kouropatkine et d'Oyeme, occupent, l'une en face de l'autre, sur le plateau central qui s'étend, au nord-est de Moukden, la vallée du Hoang-Ho et celle du Tai-Tsé, des positions bien fortifiées. On estime que le choc sera d'autant plus terrible que chacune des deux armées compte près de 400.000 hommes. La rencontre générale devra se produire sur la Liao dès que l'amélioration de la température rendra possible les mouvements des troupes et de l'artillerie.

A l'Officiel

Surtaxe sur l'Alcool

L'*Officiel* publie ce matin une loi autorisant la prorogation de certaines taxes d'alcool à Saint-Pierre et Miquelon.

NOUVELLES POLITIQUES

La loi de deux ans

Paris, 2 mars.

La commission de l'armée se réunira demain pour entendre la lecture du projet de M. Guerry sur la loi de deux ans, votée du Sénat. On sait que la commission de l'armée a conclu au vote sans modification de texte adopté par le Sénat. La président de la commission de l'armée demandera à la Chambre de discuter le loi aussitôt après le vote du budget.

Une médaille à M. Combes

Paris, 2 mars.

Les députés qui avaient pris l'initiative d'offrir une médaille à M. Combes, se sont réunis aujourd'hui dans le but de constituer le comité chargé de recueillir les souscriptions.

Les Eglises et l'Etat

Paris, 2 mars.

M. Berthoulet vient de déposer sur le bureau de la Chambre, le projet de résolution suivant :

La Chambre invite le gouvernement à procéder pendant les vacances de Pâques, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, à un referendum communal et départemental par la consultation des conseils municipaux et des conseils généraux.

Les grèves de Cette

Cette, 2 mars.

Le juge de paix a échoué dans sa tentative de conciliation entre entrepreneurs de construction et ouvriers. La grève continue et le nombre des grévistes va en augmentant.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 3 mars.

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1895 3 1/2 p. c. à primes, 108.50 s/s — Bruxelles 1902 à 1/2 p. c. à primes, 109.50 s/s — Bruxelles Maritime 1897 3 p. c. à primes, 90.50 s/s.

Charbonnages. — Andrinoz 672.50 — Arlemont 500.00 — Bernissart 395.00 — Bois-d'Avroy 675.00 — Bonnegre-Centrel 550.00 — Charbonnages belges 495.50 — Chevallères 1400.00 — Coeroeilles-Nord 1840.00 — Concorde 1420.00 — Couchant du Flénu 155.00 — Espérance-Bonne-Fortune 662.00 — Gonffre 1280.00 — Grand-Buisson 950.00 — Grande Machine à feu 2700.00 — Horloz 1640.00 — H.-U. Charleroi 202.50 — Marchienne 740.00 — Marimont 1910.00 — Noël-Sart Culpart 1450.00 — Nord de Charleroi 2170.00 — Réunis de Charleroi 1282.00 — Sacré-Madame 3550.00 — Trieu-Kaisin 783.00.

Industries diverses. — Produits chimiques de Droogenbosch, 2360 — Soie artifio. de Tubize 1/10e priv. 512.00 — Soie artifio. de Tubize 1/10e ord., 485.00.

Aciéries. — Baume (forges et laminoirs) 108.00 — Marcinelle 875.00 — Sambre-et-Moselle 305.00 — Sarrebruck 9116 00.

Zinc. — Asturienne des Mines 5400.00.

LILLE

LES DROITS D'ABATAGE

à l'Abattoir de Lille

Une protestation des agriculteurs — La décadence du marché aux bestiaux — Les intérêts financiers de la ville

Nous annonçons d'autre part dans le compte-rendu succinct de l'assemblée générale mensuelle des Agriculteurs du Nord qu'une délégation de cette Société était se rendre auprès de la Municipalité lilloise pour l'entretenir de la question des droits d'abatage à l'Abattoir.

Cette décision a été prise à la demande de M. Laden, de Seclin, qui a justifié ses plaintes par des arguments que nous croyons devoir reproduire :

Il existe à l'abattoir de Lille un abus dont sont victimes les cultivateurs et marchands de bestiaux qui exposent des animaux en vente sur les marchés de cette ville.

Lorsque des bestiaux destinés au dit marché franchissent la porte des fortifications, les propriétaires sont tenus de verser un droit fixe qui varie avec chaque espèce animale et qui n'est pas, comme on pourrait le croire du prime abord un droit d'octroi — puisque la Ville ne droit rien perçu, non sur les animaux vivants, mais sur les viandes abattues à leur sortie de l'abattoir — mais un droit mixte et combiné de stationnement sur le marché, autrement dit droit de place, et un droit d'abatage.

Le droit de place est légitimement dû, nous le reconnaissons, par quiconque expose en vente des animaux sur un marché public. Mais nous estimons, et vous nous joindrez certainement à nous, Messieurs, pour déclarer, qu'il est inique et illégal de percevoir un droit de abatage sur des animaux vendus au cas des marchands qui ne doivent pas faire les bénéficiaires de cet abatage, dont seuls profitent les bouchers-charcutiers qui, seuls aussi par conséquent, devraient être appelés à supporter la charge qui y correspond. Et l'on voit même constamment ce produire ce phénomène bizarre qu'un animal ayant été acheté par un boucher-charcutier, celui-ci est remboursé à la sortie de la ville du droit qu'il a payé acquitté, mais que nous, nous paysans toujours lillisiens le merci, avons été obligés de payer.

Le droit d'abatage ne doit et ne peut légalement être perçu qu'à l'abattoir même et pour les animaux qui y sont réellement abattus ; procéder comme on le fait à Lille, c'est tout simplement avantager dans des conditions profondément déplorables le commerce de la boucherie au détriment de la culture, et de détriment aussi — et que l'administration municipale ignore certainement — des finances et de la réputation de la ville.

Qui ne se souvient, en effet, de l'époque où le marché de Lille était si florissant que l'on y comptait chaque mercredi de 800 à 1.000 têtes de bétail, alors qu'aujourd'hui, on n'y rencontre plus guère que 400 animaux au vivre ? Les mauvaises conditions hygiéniques et l'inexistence de toute présentation et de toute garantie contre le contagion en temps d'épizootie ont bien été pour quelque chose dans cette diminution, mais l'économie des droits irrégulièrement perçus a joué aussi un rôle important qui achève de compléter l'agro ensuite et livrent les bouchers-charcutiers avec les animaux qu'ils ont achetés le lundi à La Villette et qui leur servent, par la façon ingénieuse dont ils les insèrent sur le marché à faire la bazaar et la baisse selon qu'ils s'aperçoivent que sur ce même marché les cultivateurs et marchands de la région ont amené un nombre plus ou moins lotible ou plus ou moins élevé d'animaux. Ne trouvez pas la satisfaction des questions qui devraient émailler les vœux de la municipalité lilloise et lui permettre de rechercher les moyens de rendre à son marché d'approvisionnement toute le vogue dont il jouissait autrefois ?

En tout cas, et pour revenir à celle de ces questions qui nous occupe le plus particulièrement, j'estime que le Société des Agriculteurs du Nord est à qualité pour agir en vue de sauvegarder les intérêts de tous, dont, en le circonstance, prendre la défense des cultivateurs de l'arrondissement de Lille et de nous des autres arrondissements qui, directement ou par l'intermédiaire des marchands de commissionnaires, en vendent des bestiaux à Lille, et, dès lors, faire une démarche auprès de l'Administration municipale de notre ville-chef. Non pour que les droits actuellement existants soient supprimés ou leurs dispositions soient prises pour que les intermédiaires de bestiaux paient uniquement le droit de stationnement sur le marché et pour que les droits d'abatage soient exclusivement supportés par les bouchers.

Et, pour le cas trèsgrave vraisemblable d'ailleurs, tant nos revendications sont justes et légitimes, où satisfaction ne nous serait pas donnée par la ville de Lille, il y aurait bien, pensons-nous, de demander à M. le Préfet de vouloir bien, grâce au droit de contrôle qu'il a sur les budgets municipaux, inviter ladite ville de Lille à établir une taxe sur les dites conditions et dans des proportions telles qu'elles soient réellement payées par ceux qui, seuls, doivent les supporter.

Si tel est également votre avis, Messieurs, notre Bureau se fera un devoir, j'en suis persuadé, d'intervenir comme il conviendra et avec toute l'insistance qu'il tendra, auprès des administrations intéressées.

Les Rosati de Flandre

Au cours de la soirée artistique et littéraire donnée mercredi soir par les Rosati de Flandre. M. Roger Allard a fait, sous le modeste prétexte de causerie, une fort intéressante et très agréable conférence.

Présenté à l'auditoire par l'habituel humour de M. Jules Lefebvre, le jeune et délicat poète de la *Divine Aventure* a parlé de « Souvenir Antique » dans la poésie moderne.

Bornant son étude, avec une judicieuse modération, à l'époque contemporaine, le conférencier s'est attaché à déterminer chez les plus illustres parmi les poètes du dernier demi-siècle, le rôle de l'inspiration antique.

De nombreuses et suggestives citations tirées de M. Fernand Piben, compaient et illustraient le développement, empruntée à notre époque qui fut si fertile en grands poètes et qui donne au monde les deux Leconte (de Lisle et Sébastien Charles), Jules Mouquet et Albert Samain, Henri de Regnier et José Maria de Hérédia, sans oublier l'on des plus jeunes, et non des moindres, notre distingué confrère Léon Bocquet.

Le conférencier par une modestie dont nous serions tenté de lui faire grief, a en soin d'omettre Roger Allard ; notre éminent collaborateur Médéric Defour, donc une prochaine étude sur son écrivain reconnu, tiendra sans doute à réparer cette injustice.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Dimanche prochain, 5 mars, à onze heures du matin, au *Kursaal*, conférence par M. Henry Bérenger, directeur de l'*Action*. *La Théorie du Bonheur*, d'après les Religions et la Libre-Pensée.

La conférence sera précédée d'une comédie interprétée par les artistes du *Kursaal* : *Diepara !* de M. Edmond Duseberg.

Les calendriers et le timbre

Par suite d'une application bâclée à non me sere locale qui nous venions croire arbitraire, le Timbre n'est ora autorisé à dresser dans certaines communes de la région, des contraventions à des négociants ou fabricants, qui avient apposé, dans des limites publiques, des calendriers non timbrés et comportant leur réclame.

C'est une atteinte très grave portée à l'industrie de l'imprimerie, déjà peu prospère et qui amoindrit lalarment et à bref délai la ruine de plusieurs établissements de notre région, qui en sont spécialités dans la production des calendriers.

A cette Chambre Syndicale des Imprimeurs de la région du Nord n'est-elle émue à ce état de choses et a ouvert une enquête à l'effet de s'informer de tous les documents utiles pour porter la question devant M. le Ministre des Finances et essayer de la faire trancher, au profit des intérêts du commerce et de l'industrie.

Toutes les personnes, qui auraient des renseignements à donner sur cette question sont priées de les adresser, avec pièces à l'appui, au secrétaire de la Chambre Syndicale des Imprimeurs de la région du Nord, rue Léon-Gambetta, 244, à Lille.

Comité Linier

Le Comité Linier de France, dans sa dernière assemblée générale, rue Faidherbe, 6, a complété ainsi son bureau : président, M. Paul Laroy, en remplacement de M. Charles Delesalle, démissionaire ; trésorier, M. Louis Nicolle, en remplacement de M. Paul Laroy.

Cirque d'amateurs

La Commission organisatrice de Cirque d'amateurs, va le but charitable et le caractère spécial en la fête du 6 mars 1905, espère que, comme les années précédentes, les Messieurs adopteront la tenue de soirée pour s'y rendre.

Ventes des notaires de Lille

Dans la séance du mardi 28 février 1905 au local de la Chambre, 7, rue de Pauble, il a été adjugé :

1. Un estaminet avec 205 mq, sis à Mouvaux, rue Kléber, 3, pour 4550 fr. sur mise à prix de 2500 fr. — 2. Un estaminet « A la Belle-Vue », sis à Annappes, rue de l'Eglise, pour 4000 fr. sur mise à prix de 2500 fr. — 3. Un estaminet « A Ste-Barbe », sis à Lesquin, place communale, avec 8 petites maisons et 10 a. 20 ca terrain, pour 7600 fr. sur mise à prix de 4000 fr. — 4. Maison de commerce, sise à Lille, rue des Sciences, 15, pour 29.500 fr. sur mise à prix de 16.000 fr. — 5. Grande propriété, habitation et magasin, sis à Lille, rue des Tanneurs, 46, pour 23.000 fr. sur mise à prix de 20.000 fr. — 6. Maison d'habitation, sise à Lille, rue de la Vignette, 3, pour 8200 fr. sur mise à prix de 6000 fr.

Taxe officieuse du pain

Prix du pain de fleur en de gruau, le kilog. 5 fr. 54 ; prix du pain blanc, le kilog. 6 fr. 22 ; prix du pain bis ou de ménage, le kilo, 6 fr. 28.

PRINCESSE MAKOKO SAXON Victor FAISSIER BOUTEILLES PARFUM EXQUIS 27470

Renards à deux pattes

Deux chasseurs nocturnes ont raflé, la nuit dernière, deux poules et un coq, l'orgueil du poulailler de M. Dupire, 29, rue Saint-Albin.

M. Cacherat, commissaire de police, a prévenu les employés de l'octroi : les fiscos devront éviter d'introduire leur butin en ville, dans leur gilet de flanelle.

Cambriolage d'une chambre garnie

Pensant qu'il était à son travail, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans la chambre qu'habite M. Van Ghodt, jouvelier, impasse Ste-Agnès.

C'est en rentrant chez lui le soir que l'ouvrier connut le fait dont il venait d'être victime.

Il passa la revue de sa chambre et constata en bon de compte que les cambrioleurs n'avaient rien omis de ce qui pouvait être de quelque valeur.

Une montre et sa chaîne en argent, une paire de boucles d'oreilles, des objets de fantaisie, le meilleur de la garde-robe, des économies, soit 51 fr., avaient disparu.

Les Affiches multicolores, qui attirent le plus l'œil, sont imprimées au *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51, à Lille.

Cheval volé par son palefrenier

M. Henri Lehembre, boucher, 22, rue de Vieux-Marché-aux-Poulets, avait, pour les besoins de son négoce, acheté d'une valeur de mille francs, dont l'écurie était locataire 48, rue de Roubaix.

Le palefrenier chargé du ménage de l'animal, en sieur Arthur Tison, 27 ans, qui possédait la confiance entière de son patron, a disparu avec son cheval ; M. Lehembre ayant déposé une plainte au parquet, un mandat d'arrêt a été lancé contre le domestique infidèle.

Les trottoirs du pavé

Mme Joséphine Constant, 43 ans, traversait vers 7 heures du soir, la rue St-Sauveur, lorsqu'en montant sur le trottoir, elle fit un faux pas et se tordit le pied.

Elle n'est fait reconduire en fiacre à son domicile, 42, rue de Fontenoy.

Le THÉ CHAMBARD
(*Refuser les imitations : c'est la plus agréable des Purgatifs, le meilleur remède de la*
CONSTIPATION
2f0

Les Affiches les plus belles, les meilleurs marché, sont faites au *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51, à Lille.

Etat-Civil

BAPTÊMES, Dragées et Boîtes

E. BRULIN, 48, Rue Nationale, LILLE
19497

Naissances. — Du 3 mars 1905. — Grimonprez Marie-Louise, rue de Magenta 7 — Crombez Marguerite, r. d'Anetorlite 5 — Decroeq Pierre-boul. de la Liberté 64 — Couvreur Yvonne, r. de Lens 30 — Ouagon Eva, rue Pasteur 43 — Boon Paul, r. de Metz 15 bis — Rogez Aimé, rue de Bailleul 45 — Pourrez Léonie, r. J.-J. Rousseau 46 — Pouchelle Georges, r. des Postes 233 — Delsalle Georges, a. d'Alger 30 — Pelobin Penie, r. de Voltaire 30 — Varlaye Madeleine, a. d'Iéna 143 bis — Deprot Charles, a. de Castelet 19.

Décès. — Lobbesto Edouard, 3 jours, rue de Juliers 102 — Veroppen Adolphe, 3 m., r. d'Ath 45 — Gérard Flavie, 72 ans, ép. de Henri Fockenoye, r. Maipart 5 — Delecroix Marceau, 10 m., cour à l'Eau 4 — Delrue Jérémie, 27 ans, célibataire, hosp. Montebello 196 — Pelerp Alphonse, 9 m. 1/2, r. des Robleds 46 — Lamoion Adolphe, 1 mois 1/2, r. de Jeliers 127 — Vanderlinden Pauline, 61 ans, ép. de Jean Debouvt, rue Camille-Desmoulins 3 — Delbecq Justine, 72 ans, veuve de Edouard Deroubaix, r. de Paris 224.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

La Jeunesse lilloise. — Cette société de gymnastique et d'armes rappelle aux jeunes gens désireux en faire partie, que les répétitions ont lieu les mercredis et vendredis, à 8 heures et 1/2, au siège, Gymnase Central, place Philippe-de-Girard. La « Jeunesse lilloise » organise ses grands fêts pour le mois d'avril et participera les 10, 11 et 12 juin, au concours de Lens.

Union des corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France. — Une assemblée générale extraordinaire de l'Union aura lieu à Lille, le dimanche 26 mars, pour procéder à l'élection d'un président, en remplacement du regretté commandant Testelle.

Les corps qui n'ont pas encore adhéré à l'Union sont invités à adresser leur adhésion à M. le lieutenant Lamolinaire, secrétaire, à Haubourdin (Nord).

— M. Georges Lucas, employé 402, rue d'Esquermes, nous prie d'informer le public qu'il n'a rien de commun avec un nommé Georges Lucas, arrêté pour vol de chaussures rue des Chelles-Bouvet.

— Une société chorale est en formation rue d'Esquermes, 41, actuellement St-Jacques, sous le nom d'*Orphéon d'Esquermes*. Se faire inscrire à l'adresse indiquée.

SAVON DU CONGO PARFUM SUAVE VICTOR VAISSIER

LES SPECTACLES

KURSAAL

Voici les principaux articles qui paraîtront du 4 au 12 mars :

Royal Tokio, troupe japonaise. — Brother Frrech, champion cycliste. — Miss Emma, la poupée athlète. — Cinnelli, acrobatique. — Le chanteur Montel. — Une troupe de danseurs et danseuses anglais : Les 6 Palace Girls. — Grante et Méed, merveilleux exercices sur le fil de fer. — Les 3 Pierrottis, pierrots jongleurs.

Et enfin deux numéros absolument sensationnels :

Juno Selmo, le *Méphisto d'or*, une des plus extraordinaires nouveautés américaines, et Carl Reinsch, le roi des écuyers, dont les scènes sportives avec chevaux et chiens furent sensation sur la scène du Kursaal.

Il est ajouter à cette nomenclature le Barrasford's Bioscope avec ses vues spécialement prises.

La location est ouverte pour les représentations de samedi et de dimanche et pour la matinée du dimanche.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE

Dimanche, à 8 heures, grande soirée de gala, au bénéfice de M. V. Apache, directeur artistique, avec le gracieux concours de MM. Teyssèdre, premier sujet de théâtre des Célestins, de Lyon, Prestat-Bachimont, grand premier rôle du Gymnase de Marseille, Fernand Haury, ex-trial rôle du Grand-Théâtre de Lille et de Mlle Prestat, jeune première de Théâtre de Tourcoing. *Le Juif Errant*, grand drame en 5 actes et 18 tableaux, dont un prologue, de M. Eugène Sue — A la demande générale, deuxième et dernière fois de l'immense succès : *Le Mariée du Mardi Gras*, folie-vaudeville en 3 actes. — Bureau de location à partir de Vendredi, 3 mars, à 2 heures ; prix ordinaire des places.

THÉATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Voici, pour ces jours prochains, l'ordre des spectacles du Théâtre de la Monnaie :

La Bacoche, jeudi 2, pour le 50 abonnement mondain, septième représentation *d'Hérodiade*, dont le succès s'affirme de plus en plus.

Vendredi 3, première représentation de *Martille*, drame lyrique inédit en 5 actes, paroles de M. Edmond Catlès, musique de M. Albert Dupuis. Le spectacle commencera par le joyeux opéra de Pfeiffer : *Le Lépiaire universel*.

Samedi 4, inauguration de la nouvelle salle, premier grand bal masqué. Orchestre de 100 musiciens sous la direction de M. Léon Van Hoot. Ouverture du bal à 11 heures pas le corps de ballet.

Dimanche 5, en matinée, à 1 heure 1/2, vingt-cinquième représentation de *Faust*. Le soir, à 8 heures, *La Bohème*.

Lundi 6, huitième représentation *d'Hérodiade*, et mardi 7, à l'occasion de la Mardi-Gras, douzième grand bal masqué.

Fêtes, Concerts et Bals

Mutuelle de l'Octroi. — La Société de secours mutuels des Employés de l'octroi de Lille a donné dimanche, son 2e concert de famille, salle des Fantaisies. — Les mandolinistes de l'Union Française de la Jeunesse, sous l'habile direction de leur professeur, M. Boyaval, ont exécuté brillamment divers morceaux. M. X., jeune baryton, s'est fait applaudir dans « Pavane » d'Alfonse, et le Mascaut, chant « Les Wacta, bossé chantecle, dans le grand air de « Chalet », d'Adam, et les « Deux Grenadiers », de Schumann. Très appréciée aussi MM. Roux et Bellange, qui ont été parfaits, ainsi que M. L. Wéberlin, violoncelliste « au Grand-Théâtre, dans le « Berceuse », de Jocelyn, et une romance qu'il a composée à revir. MM. Nymll et Norys, diseuses-grimes, ont obtenu un grand succès : « Antic de Noël », de Max Maury, et « Un Noyon corrigé », de Aupte et Seignour, ont été enlevés avec brio par les artistes du Modern-Théâtre et Mlle X... a tous le pauvre d'accompagnement avec maestria. Un bal très joli a terminé cette fête de famille.

Union des Étudiants de l'Etat. — « Les Fêtes intimes organisées par le Comité de l'Union ont prouvé et ses fréquentateurs... par le succès que toutes remportent auprès des Étudiants.

Mercredi dernier, devant une nombreuse assistance enthousiaste, joyeuse et acclamante, se présentaient, dans des scènes de Dubuisson, Gédéon, Tellier, Robbe, Alexandre. Et ce fut merveille de voir la droite Compagnie, s'embouler tirebouchant sur larcin, scènes et autres... morceaux (toutes comédies), débitées par ces gais compères.

M. Capelle, le doyen remarqué, et M. Carle, de Théâtre municipal, venus en amis à cette soirée familiale, voulurent bien ensuite, nous donner le savoureux primeur de quelques-unes de leurs créations. Charmés de leur bonne grâce, l'assistance fit à ces deux excellents artistes, une ovation qui a duré longtemps.

Le Comité de l'Union a pu constater que ses fêtes intimes, organisées par le Comité de l'Union se poursuivent et ses fréquentations